

MÉMOIRE DE
MISSION PATRIMOINE RELIGIEUX
PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DE LA CULTURE
SYNTHÈSE

L'organisme Mission patrimoine religieux, né il y a dix ans, a pour mission d'agir auprès des congrégations religieuses du Québec afin de les aider à conserver, à faire connaître et à promouvoir leur patrimoine : patrimoine matériel et patrimoine immatériel.

Au cours de ces années, MPR a organisé, annuellement, des colloques afin, d'une part, de sensibiliser ses membres à l'importance de sauvegarder leur héritage patrimonial et, d'autre part, afin de développer des pistes d'action adaptées aux besoins des communautés religieuses.

Le plan d'action des années 1998-1999 orienté vers l'inventaire, l'informatisation et la numérisation a permis à seize communautés différentes de bénéficier d'un programme d'aide et c'est ainsi que plus de vingt mille objets ont été inventoriés, informatisés, numérisés et rendus disponibles sur le réseau INFO MUSE et RCIP. Un premier projet pilote a permis également à une communauté de conserver, sur enregistrements sonores, des enquêtes orales qui relatent certaines coutumes rattachées à leur vie de moniales et d'infirmières.

L'avenir nous réserve des défis de taille et ces défis rendent encore plus indispensable l'existence de MPR afin d'orienter l'analyse de différents problèmes et de trouver des pistes de solutions. Au cours des années qui viennent, MPR entend mener, à terme, entre autres, un projet visant à entreprendre, de façon systématique, l'inventaire du patrimoine immatériel.

Nous reconnaissons tous l'urgence d'agir en ce qui a trait à la sauvegarde du patrimoine religieux qui s'avère être le plus grand héritage de tous les québécois.

MÉMOIRE DE
MISSION PATRIMOINE RELIGIEUX
PRÉSENTÉ
À LA COMMISSION DE LA CULTURE

L'organisme Mission patrimoine religieux est né il y a dix ans. En effet, cet organisme a été constitué en corporation par Lettres patentes, sous l'autorité de la Loi sur les corporations religieuses, le 31 août 1995. Dix ans qui ont éveillé les communautés religieuses du Québec à la sauvegarde et à la mise en valeur de leur patrimoine. Dix ans qui ont montré une intention ferme de défendre cet héritage patrimonial. En aucun pays, croyons-nous, ne se trouve une telle organisation prise en main par les congrégations religieuses elles-mêmes. C'est une dynamique innovatrice à encourager et à soutenir, elle est une caractéristique de notre identité culturelle.

MISSION ET ORGANISATION

Corporation sans but lucratif, cet organisme a pour mission spéciale d'agir auprès des congrégations religieuses du Québec, de les aider à conserver, à faire connaître et à promouvoir leur patrimoine : patrimoine matériel (objets d'art, objets de culte, mobilier, vêtements liturgiques, orfèvrerie, etc) et patrimoine immatériel (savoirs et savoir-faire liés aux us et coutumes des communautés).

L'organisme est doté d'un conseil d'administration formé de onze membres dont huit appartiennent aux congrégations religieuses et trois à des institutions à but similaire. Mission patrimoine religieux regroupe actuellement plus de cent membres.

RÉALISATIONS

Au cours des dix dernières années, MPR a organisé, annuellement, des colloques¹ afin, d'une part, de sensibiliser ses membres à l'importance de sauvegarder leur héritage patrimonial et, d'autre part, afin de développer des pistes d'action adaptées aux besoins des communautés religieuses. Plus de cent vingt-cinq personnes représentant plus de quarante communautés différentes assistent à ces colloques. La dynamique des tables rondes favorise la solidarité, l'échange d'expériences et d'actions applicables dans les différents milieux. Les exposés de conférenciers et conférencières venant de communautés différentes et des diverses régions du Québec démontrent que certaines étapes dans la compréhension et dans le désir de conserver et de mettre en valeur le patrimoine religieux sont franchies avec cohérence en tenant compte du contexte de chaque communauté religieuse.

Différents comités de travail sont mis en place afin de réaliser les actions proposées : comité de conservation, ayant pour rôle de sensibiliser les communautés religieuses à l'importance de conserver leur patrimoine et de les guider dans le travail de sélection; comité d'informatisation ayant pour rôle de soutenir, orienter les communautés religieuses dans leur inventaire l'informatisation et la numérisation de leur patrimoine;

¹ Voir l'annexe.

comité de sauvegarde du patrimoine immatériel ayant pour rôle de démontrer la nécessité de conserver les coutumes, les paroles et les gestes reliés aux traditions inhérentes à chaque communauté religieuse.

Le plan d'action des années 1998-1999 orienté vers l'inventaire, l'informatisation et la numérisation a permis à seize communautés différentes de bénéficier d'un programme mis sur pied et coordonné par le Musée des religions à Nicolet grâce à une importante subvention du ministère de la Culture et des Communications. Plus de vingt mille objets ont ainsi été inventoriés, informatisés et numérisés et rendus disponibles sur le réseau INFO MUSE et RCIP. Le comité d'informatisation a également publié le *Petit manuel pratique de documentation et d'informatisation des institutions religieuses*.

Le comité de la sauvegarde du patrimoine immatériel dirigé par monsieur Jean Simard, professeur à l'Université Laval, a mis sur pied un projet pilote réalisé chez les Sœurs Augustines de la Miséricorde de Jésus à Québec. Il a permis à cette communauté de conserver, sur enregistrements sonores, des enquêtes orales qui relatent certaines coutumes rattachées à leur vie de moniale et d'infirmière.

Malheureusement, trop de savoir-faire est à jamais disparu avec le décès de nombreux religieux et religieuses. Il est urgent de procéder à la sauvegarde de ce patrimoine immatériel si nous voulons donner sens au patrimoine matériel que nous lèguerons à la société. Mission patrimoine religieux en fera sa priorité au cours des prochaines années.

Mission patrimoine religieux publie également un bulletin d'information qui permet de transmettre les nouvelles de l'organisme et de poursuivre sa mission de sensibilisation. En 2002, MPR lance son premier dépliant et procède au lancement d'une première exposition virtuelle *O Mirum Museum* en collaboration avec quatre institutions muséales afin de mettre en valeur des objets patrimoniaux. Les quatre institutions participantes sont : le musée des Sœurs grises de Montréal, le musée des Hospitalières, le musée des Ursulines de Trois-Rivières et le musée des religions à Nicolet.

En 2003, une brochure intitulée *Le Guide pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine religieux*, rédigée par Monsieur Jean-Noël Dion, archiviste, est lancée. Cette publication se veut une aide concrète et précieuse à toute personne impliquée dans la conservation du patrimoine, c'est pourquoi elle a été diffusée aux évêques du Québec, aux chanceliers de chaque diocèse, aux comités d'art sacré, aux supérieurs, supérieures majeures, aux sociétés d'histoire des régions et aux présidents de chaque Table régionale de la Fondation du patrimoine religieux du Québec.

DÉFIS ET ENJEUX

L'avenir nous réserve des défis de taille, nous le reconnaissons. Ces défis rendent de plus en plus indispensable l'existence de MPR pour orienter l'analyse dans les problèmes actuels et assurer une collaboration et une communion entre les différentes congrégations religieuses.

Les difficultés présentes dans nos milieux religieux, nous les connaissons, et elles ne doivent pas trop assombrir notre marche :

L'âge avancé des membres des communautés religieuses;

L'abondance des objets; leur dispersion sans contrôle;

La mise aux normes ou la vente des bâtiments conventuels qui, devons-nous le rappeler, sont des propriétés entièrement privées;

La désacralisation qui crée une certaine ignorance et la déculturation religieuse de plus en plus importante;

L'indifférence des citoyens envers le patrimoine religieux.

PROPOSITION :

Nous reconnaissons tous l'urgence d'agir en ce qui a trait à la sauvegarde du patrimoine religieux. Le Gouvernement québécois doit déposer une véritable politique en matière de protection du patrimoine religieux qui s'avère être le plus grand héritage de tous les québécois.

QUELQUES PISTES D'ACTION

Suite au dépôt d'une véritable politique, par le Gouvernement du Québec, nous nous permettons de proposer certaines avenues, qui tiennent compte des besoins urgents exprimés par les membres qui ont assisté aux colloques au cours des dix dernières années :

- 1- Que le ministère de la Culture et des Communications poursuive, à l'égard des communautés religieuses, ses engagements financiers afin de continuer l'inventaire systématique du patrimoine mobilier significatif et d'entreprendre l'inventaire du patrimoine immatériel;
- 2- Que le ministère de la Culture et des Communications soutienne la mise en place de réserves régionales, dans un musée déjà existant, un couvent ou une église inoccupés afin de conserver in situ les objets des communautés religieuses qui ont marqué le paysage et l'histoire de ces régions. Nous sommes convaincus que le patrimoine d'une région est plus signifiant dans son milieu que dans une réserve commune d'un grand centre;
- 3- Que le ministère de la Culture et des Communications étende ses Programmes d'aide à l'accroissement des connaissances, à la formation des intervenants, à la mise en valeur, à la promotion et à l'accessibilité du patrimoine religieux.

Voilà, en quelques lignes, le bilan du travail accompli par Mission patrimoine religieux depuis son incorporation en 1995 et ses attentes face à l'avenir.

A N N E X E

THÈMES ABORDÉS LORS DES COLLOQUES

- 1- *Où va notre héritage?* Maison provinciale des Filles de Jésus, Trois-Rivières
- 2- *D'hier à demain.* Assumer la responsabilité morale de notre héritage religieux. Musée national des beaux-arts, Québec.
- 3- *Un nouveau son de cloche.* Maison mère des Sœur de la Charité de Montréal, Montréal.
- 4- *L'inventaire, un bien nécessaire.* Archevêché de Sherbrooke.
- 5- *Conserver pour évangéliser?* Maison mère des Sœurs de Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe.
- 6- *Un patrimoine vivant.* Maison générale des Sœurs de la Charité de Québec, à Beauport.
- 7- *Un patrimoine en partenariat.* Maison mère des Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, Nicolet.
- 8- *Un patrimoine religieux en continuité.* Clercs de Saint-Viateur, Joliette.
- 9- *Le patrimoine religieux, témoin de notre histoire.* Musée de l'Amérique française, Québec.
- 10- *Le patrimoine religieux, un patrimoine à découvrir.* Maison de la madone, Sanctuaire Notre-Dame du Cap.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MPR
2005-2006**

Marie-Berthe Bailly, scim, présidente [redacted] Québec (Québec)	[redacted] [redacted]
Michèle Paradis, vice-présidente [redacted] Nicolet (Québec)	[redacted] [redacted]
Suzanne Saint-Amour, secrétaire [redacted] Saint-Hyacinthe (Québec)	[redacted] Télec. : [redacted] 8
Maurice Lamoureux, trésorier [redacted] Montréal (Québec)	[redacted] Télec. : [redacted]

Lucille Côté, ssa
[redacted]
Lachine (Québec)

[redacted]
Télec. : [redacted]
[redacted]

Danielle Dubois, cnd
[redacted]
Montréal (Québec)

[redacted]
[redacted]

Herman Giguère
[redacted]
Québec (Québec)

[redacted]
[redacted]

Carmelle Landry, scq
[redacted]
Québec (Québec)

[redacted]
Télec. : [redacted]
[redacted]

Monique Lanthier
[redacted]
Montréal (Québec)

[redacted]
[redacted]

Hélène Marquis, amj
[redacted]
Québec (Québec)

[redacted]
Télec. : [redacted]
[redacted]

Lise Munro
[redacted]
Magog (Québec)

[redacted]
[redacted]



Conférence religieuse canadienne
Canadian Religious Conference
4135 rue de Rouen Street
Montréal Québec H1V 1G5
CANADA

CC - 15 M
C. G. - PATRIMOINE
RELIGIEUX

APPUI AU MÉMOIRE

Le 25 août 2005.

Marie-Berthe Bailly, SCIM
Présidente de Mission Patrimoine religieux
1210 Chemin Ste-Foy
Québec, G1S 2M4

5
AOU 31 14:41

ASSEMBLEE NATIONALE
REC 00

Ma sœur,

La Conférence religieuse canadienne a pris connaissance du mémoire préparé par Mission Patrimoine religieux sur l'avenir du patrimoine religieux que vous ferez parvenir sous peu à la Commission de la culture.

La Conférence, qui représente les membres des Instituts religieux de femmes et d'hommes du Canada, appuie sans réserve la prise de position de votre organisme. Comme vous le signalez dans votre mémoire : *« l'avenir nous réserve des défis de taille et il est grand temps de procéder à une analyse plus poussée et de trouver des pistes de solutions. »*

Veillez agréer, ma Sœur, l'assurance de notre encouragement et de notre soutien.

Alain Ambeault, CSV
Président de la Conférence religieuse canadienne



ASSOCIATION DES SUPÉRIEURES ET SUPÉRIEURS MAJEURS
Diocèse de Montréal

CC - 15M
C. G. - PATRIMOINE
RELIGIEUX

25 août 2005

APPUI AU MÉMOIRE

Lettre d'appui au mémoire de *Mission patrimoine*

À qui de droit,

Par le biais de la Fondation du patrimoine religieux du Québec, des congrégations religieuses ont pu bénéficier dans le passé, d'importantes subventions du ministère de la Culture. Ces subventions leur ont permis de restaurer certains de leurs édifices érigés avant 1945.

L'association des supérieures et supérieurs majeurs du diocèse de Montréal (ASMDM)¹ a été à l'origine du projet *Mission patrimoine*, ayant, entre autres, contribué financièrement à sa mise sur pied et à son développement. *Mission patrimoine* est maintenant un organisme provincial autonome incorporé sous la lois des compagnie - 3^e partie, depuis 1995.

C'est donc avec fierté que l'ASMDM continue à suivre l'extraordinaire développement de *Mission patrimoine*. Et, reconnaissant l'importance du patrimoine conservé par les communautés religieuses du Québec, ainsi que l'urgence de sauvegarder, protéger et mettre en valeur cet héritage culturel du Québec, le Comité de direction de l'ASMDM appui fortement le mémoire de *Mission patrimoine* et recommande au gouvernement de répondre aux besoins actuels tels que décrits dans le document déposé par *Mission patrimoine*.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre très haute considération.

Pour la présidente, Andrée Déry, CND,

Suzanne Bolduc, FSP,
secrétaire générale

¹ L'ASMDM est un organisme de bienfaisance (Lettres patentes sous la loi des compagnies - 3^e partie - 1977), représentant une centaine de congrégations religieuses à Montréal. Annexée à cette lettre d'appui, vous trouverez la liste et les coordonnées des membres du Comité de direction.